

KANNADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la commune de Plomelin

Novembre 2004

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr – Site Web : <http://www.plomelin.com>

*Le jour de
l'inauguration
de la supérette*



infographie HERVÉ GOURMELON

C'est en présence des élus, des acteurs économiques et de nombreux invités qu'a eu lieu le mercredi 3 novembre l'inauguration de la supérette 8 à huit. Tous, le Maire en premier, se sont félicités de la réalisation de ce nouvel équipement qui ne pourra que renforcer les services de proximité.

Rappel des horaires d'ouverture : du mardi au samedi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ; le dimanche, de 9h00 à 12h30. La station service est ouverte 24 heures sur 24 (cf. Kannadig d'octobre 2004).

Dorénavant sur le parking de la supérette, vous retrouverez le poissonnier Dominique STEPHAN les mercredis et vendredis matins. Très prochainement, le marché alimentaire du dimanche matin se déroulera sur ce même parking.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2004

INTERCOMMUNALITE

Accord du Conseil pour :

- la signature de la **convention de gestion des bâtiments des bibliothèques** ;
- la validation du montant des **charges transférées** (ex : logement social, lecture publique, assainissement). Les coûts seront imputés sur les attributions de compensation des communes ;
- l'adoption du **Programme Local de l'Habitat** appelé à couvrir la période 2005-2010.

A ce propos, le Maire Yves ROHOU précise que la **politique du logement social** doit être couplée avec une politique d'activité économique afin que les zones d'habitat coïncident avec les zones d'activités, autant que faire se peut. D'autre part, si on peut être d'accord sur la proportion de construction de 20 à 30 logements par an avec 5 à 7 logements sociaux, la résorption du déficit de 187 logements n'est pas possible sur le moyen terme. Par exemple, si on construit 20 logements par an pendant 10 ans, et si on veut résorber le déficit de 187 logements, cela se traduirait par une possibilité de logements hors sociaux de 13 sur 10 ans. Il en est de même avec une

moyenne de 30 logements par an, soit 113 logements hors sociaux sur 10 ans. Dans cette hypothèse, dit-il, "seuls quelques privilégiés pourraient accéder à la possibilité de construire".

Il rappelle aussi que "les logements sociaux en cours de réalisation montrent que dans ce domaine, la commune n'est pas inactive" avec :

- l'extension de la M.A.P.A. : 20 logements en projet (avis favorable du C.R.O.S.S.) ;
- l'extension du C.A.T. de Kerneven : dix places en projet ;
- les quatre logements Espacil Habitat à Tal ar Groaz (P.C. n° 29 17002 S1009 du 30 juillet 2004) ;
- le foyer de vie O.P.A.C. : 30 logements (P.C. n° 29 17002 S1030 du 28 novembre 2002), en cours de construction ; livraison 1er semestre 2005 ;
- les trois logements O.P.A.C. à Tingoff bihan (P.C. n° 29 17004 S1027 du 1er septembre 2004) ;
- les 16 logements O.P.A.C. à Poulpry (P.C. n° 29 17004 S1028 du 18 octobre 2004) ;
- la transformation de la maison de fonction de la M.A.P.A. en 3 places pour le C.A.T. de Kerneven (en projet : demande du C.A.T.).

Noël LE DREZEN, pour l'opposition, considère que "la définition du logement social doit être revue". Selon lui, le projet de P.L.H. n'est "pas assez ambitieux" pour la construction de logements sociaux : la suppression des tours de Kermoyan et le relogement de leurs habitants ne pourront pas être assurés sans un accroissement de l'offre de logements. Il évoque également l'afflux probable de la population dans la région quimpéroise au détriment des zones périphériques (le Cap Sizun par exemple) ; pour cela la capacité d'accueil dans la région quimpéroise doit suivre. Noël LE DREZEN demande aussi que la pénalité soit répartie sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

Après discussion et sur proposition du Maire, le rapport est adopté par la majorité (19 voix). Les trois membres de l'opposition se sont abstenus.

Ce P.L.H., entériné par Quimper Communauté le 30 septembre, est désormais validé par tous les conseils municipaux de l'agglomération. L'adoption définitive du programme devrait se faire lors de la prochaine séance du Conseil communautaire en décembre.

COMMANDE PUBLIQUE

Périmètres de protection des captages : attribution à la D.D.A.F. d'un marché de maîtrise d'œuvre (6 880 € H.T.).

Aménagement de la V.C. 2 (Hent Tingoff) : après consultation, le géomètre LE GUELLEC (Pont-L'Abbé) a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre - pour un taux d'honoraires de 6,5 % - et pour l'établissement du plan topographique (2 750 € H.T.).

Aménagement de la V.C. 1 (Bande cyclable) : Après consultation, le géomètre LE GUELLEC (Pont-L'Abbé) a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre - pour un taux d'honoraires de 6,70 % - et pour l'établissement du plan topographique (2 000 € H.T.).

AFFAIRES FINANCIERES

- **Camping** : adoption des tarifs 2005.
- **Ecole élémentaire publique** : subvention de 2 412 € pour les activités voile (C.M.2) et équitation (C.P.).

- **Ecole maternelle publique** (grande section) : aide de 710 € pour le projet de classe de découverte à Brasparts.

- **Ecole Notre Dame** : subvention de 1 785 € pour le séjour à la neige d'une classe fin janvier 2005.

- **Association des parents d'élèves des écoles publiques** : aide de 220 € pour la location de matériel vidéo dans le cadre des activités du Contrat Educatif Local.

- **Ulamir** : aide financière de 3 404,14 € pour 2004 afin de participer au salaire d'un animateur. Cette somme est la même pour les communes adhérentes (Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat, Plogonnec). L'Ulamir s'engage à une répartition égale de la présence des animateurs dans les cinq communes.

AFFAIRES FONCIERES

- **Tal ar Groaz** : autorisation de vendre une parcelle à Espacil pour la construction des quatre pavillons locatifs.

- **Foyer de vie** : autorisation de vendre à l'Opac le terrain destiné aux 16 logements sociaux du N-O du bourg.

- **Sentiers piétonniers du bord de l'Odet** : dans le cadre de travaux d'aménagement, le Conseil général sollicite une aide financière communale de 20 % ; pratique habituelle lorsque le Département est maître d'ouvrage.

PERSONNEL

- Instauration du **régime indemnitaire des agents communaux** qui bénéficieront du versement de l'Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures.

- aide exceptionnelle aux personnels en C.E.S., C.E.C., emploi-jeune et ceux assurant un remplacement de longue durée.

- Création d'un poste à 14/35^{ème} jusqu'en juillet 2005 au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire.

- Contrat éducatif local : création d'un poste à 4/35^{ème} pour les activités de chant et éveil musical avec B. KALONN.

MOTION

Adoption à l'unanimité d'une motion en faveur du **maintien des services publics de proximité** afin de garantir le lien social. A priori, PLOMELIN ne semble pas concerné.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux : Curage des bas-côtés des carrefours de Beg ar Rip, du Guili et de la voie d'accès à la ferme de Kerdauid. Pose d'un fourreau électrique pour l'alimentation du captage de Nénez. Contrôle de l'éclairage public avant remplacement des ampoules défectueuses. Raccordement de la supérette au réseau d'assainissement. Balayage mécanique du bourg et des lotissements. Pose de **panneaux "stop"** et peinture au sol sur le **carrefour** de la V.C. n°4 et de la V.C. n°71 suite à de nombreux accidents.

Bâtiments communaux. Sous-sol de la mairie : peinture des cloisons des deux locaux destinés au rangement des costumes et du matériel du Cercle celtique et du Jeune Théâtre plomelinois. Eglise : lavage du parvis et des

bordures des abords.

Ecoles : confection de petit mobilier pour l'école maternelle. Travaux d'entretien pendant les vacances de la Toussaint.

Sentiers piétonniers et espaces verts : poursuite du sentier piétons de Kerbernez. Pose d'une clôture le long de ce sentier et de celui du Polhoad. Création d'un sentier à l'entrée du lotissement de Kergadiou. Remise en état d'un muret de l'aire de Kerguel suite à des dégradations (une fois de plus...). Mise en place d'une signalétique sur les sentiers de découverte. Fleurissement pour la Toussaint. Aménagement de l'espace vert de la supérette. Taille des haies et des arbustes aux abords de la salle omnisports.

Divers : entretien du cimetière. Aide logistique pour le tournoi de tennis de table de la Toussaint.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

MAISON DE L'ENFANCE (tél. 02 98 94 27 35).

Regroupements des assistantes maternelles et des enfants (de 9h30 à 10h00 ou de 10h30 à 11h30) : jeudi 25 novembre (éveil aux livres), jeudi 2 décembre (point rencontre-jeux), jeudi 9 décembre (éveil musical), jeudi 16 décembre (éveil aux livres).

Permanences : jeudi 25 novembre (de 16h00 à 18h30), jeudi 2 décembre (de 14h00 à 17h00), jeudi 23 décembre

(de 16h00 à 18h30).

Spectacle à la salle socioculturelle pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle : lundi 20 décembre à 10h00 ou mardi 21 à 9h30 et 10h30.

Le relais sera fermé à partir du 20 décembre.

Réouverture le lundi 3 janvier 2005.

Contact au 02 98 98 39 99.

EN BREF

RECENSEMENT A PLOMELIN

Le prochain recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2005. La commune recrute des agents recenseurs pour un contrat de deux mois (janvier et février). **Candidatures** à envoyer à la mairie avant le 10 décembre.

RECRUTEMENT D'UN C.E.S.

La commune recrute une personne sur un poste de C.E.S. (20h par semaine) pour divers travaux aux **services techniques**. **Candidatures** à adresser à la mairie au plus tôt.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes qui ont eu 18 ans en 2004 ou qui atteindront leur majorité avant le 28 février 2005, ainsi que les

électeurs qui viennent de s'installer à Plomelin, sont invités à se présenter à la mairie **d'ici au vendredi 31 décembre** à 16h30. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

LE PETIT PRINCE PARLE BRETON

Une nouvelle édition en breton du célèbre livre de SAINT-EXUPERY – *Ar Prins Bihan* - est paru aux Editions Preder.

ABEILLES ET APICULTURE

Pour des raisons sanitaires, **tout possesseur de ruches doit en faire la déclaration** aux des Services vétérinaires, 7 rue Turgot, 29334 QUIMPER Cédex, tél. 02 98 64 36 36.

Elle doit être renouvelée tous les ans en décembre.

LES CONSIGNES DU MOIS

FEUILLES MORTES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les piétons et les conducteurs doivent faire attention aux **risques de glissades** engendrés par les feuilles mortes. Leur présence sur le sol en automne ne constitue pas à elle seule un défaut d'entretien de la voirie ; la commune ne pouvant être tenue d'enlever en permanence les feuilles mortes sur l'ensemble des voies publiques (d'après un jugement du tribunal administratif de Rennes).

NUISANCES SONORES

Les jeunes qui occupent les parkings du bourg sont priés de respecter la **tranquillité** du voisinage et la **propreté** des lieux. Des **réclamations** ont été faites à la mairies (décibels, cannettes cassées, vitesse excessive, etc., etc.).

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES



TELETHON 2004 : "c'est avec vous que nous gagnerons le combat contre la maladie"

Depuis sa création, l'Association Française contre les Myopathies poursuit le même objectif ; guérir les personnes atteintes de maladies neuromusculaires, sa stratégie profitant également à la recherche sur toutes les maladies génétiques. En 2003, le Téléthon a rapporté **97 657 833 €** à l'A.F.M. Plomelin y a contribué pour **11 306 € : un des meilleurs chiffres du Finistère Sud, mais nous pouvons sûrement faire encore mieux !**

Dim. 28 novembre : vente de cartes de vœux sur le marché

Samedi 4 décembre : vente de viennoiseries à domicile par des équipes de bénévoles à partir de 8h00. Pensez à prévoir de la monnaie.

Participez aux différentes **manifestations** qui vous seront proposées et aux tournois de galoche, de pétanque et de belote. A partir de 14h00, vous retrouverez les **stands** habituels à la **salle socioculturelle** : loterie, jeu du prénom de la poupée, compositions florales, buvette, café – gâteaux, pêche à la ligne.

Les lots, dons et œuvres diverses pourront être **déposés à la mairie** jusqu'au vendredi 3 décembre. Vous pourrez

également apporter des gâteaux, fars, crêpes, etc. à la salle socioculturelle le samedi 4 décembre, à partir de 9h00.

Une urne sera mise en place pour recevoir vos **dons**. Nous vous remercions de votre participation. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'oubliez pas que le **36-37** est là pour recevoir vos promesses de dons par téléphone.

Contacts : Maryvonne BOSSER au 02 98 94 23 66 – Catherine FARO au 02 98 52 57 98 – Guy CATANZANO au 02 98 53 70 01.

KAN AN ODET : LA PASSION DES CHORISTES

La chorale Kan An Odet a enregistré son **premier album** dans la chapelle Saint-Philibert les 16 et 17 octobre derniers. Les Plomelinois peuvent acheter ce **CD de 17 titres** au prix de souscription de 15 € jusqu'au 15 décembre. Après cette date, le prix sera de 17 €. Les **bons de souscription** sont à retirer auprès des choristes ou à la mairie.

Dimanche 19 décembre, la chorale donnera un **concert gratuit** à l'église à partir de 16h00. Les élèves du cours de harpe de l'école de musique de Quimper, y participeront. Le spectacle sera suivi d'un "café – gâteaux" .

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE

"**Sous le soleil des indiens**" : c'est le titre de l'exposition culturelle et artisanale que l'association présentera à la salle des mariages de la mairie du 11 au 19 décembre. Des panneaux et des films expliqueront les richesses des **civilisations indiennes**

des Andes. Des **objets** fabriqués par des **artisans indiens** (tapisseries, bijoux, pierres taillées, petits animaux en balsa, chapeaux) seront proposés à la **vente**. Une animation sera mise en place pour les enfants des écoles avec des jeux - questionnaires. Entrée gratuite.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

UN ELEVAGE PLOMELINOIS SE DISTINGUE

Le 4 septembre dernier, Plomelin participait pour la première fois au **comice agricole** du pays Bigouden. Seul représentant de la commune, le GAEC TOULLEC concourait avec six vaches Prim' Holstein. Elles ont remporté un deuxième prix de section, trois premiers prix de section et surtout les prix en catégories "jeunes vaches en lactation" (Renouée) et "vaches adultes en lactation" (Narta). Le prix de grande championne fut attribué à Renouée qui a également participé au concours inter régional de Rennes le 16 septembre. Le GAEC TOULLEC a remporté le prix du **meilleur élevage** du concours. Par son potentiel génétique, le GAEC TOULLEC est l'un des meilleurs élevages

de la région. C'est le résultat d'un **effort de sélection** poursuivi par la famille TOULLEC depuis quelques dizaines d'années.

UN NOUVEL ELECTRICIEN A PLOMELIN

Bernard GARREC, 40 ans, deux enfants, domicilié à Kerdauid Izela depuis 1991, s'est installé comme artisan depuis le 1er octobre. Avec **22 ans de métier**, amoureux du travail bien fait, Bernard GARREC assure les dépannages en **électricité générale**. C'est un spécialiste du **chauffage électrique** (études, installation, rénovation).

GARREC-Elec : 02 98 55 68 37 ou 06 88 78 78 79 (disponible toute la semaine, voire le dimanche en cas d'urgence).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

| DECEMBRE 2004 | | |
|-------------------------|---|---|
| Vendredi 3 et samedi 4 | Téléthon | Salles socio, omnisports, accueil et M.P.T. |
| Samedi 11 | Loto | Lion's Club – Salles socio et accueil |
| Samedi 11 – dimanche 19 | Exposition " Sous le soleil des indiens " | Amis de la bibliothèque – Mairie |
| Dimanche 12 | Vente de gâteaux | A.P.E. école privée – M.P.T. et véranda |
| Samedi 18 | Arbre de Noël | Foot Corpo – M.P.T. et véranda |
| Dimanche 19 | Concert gratuit et Café – gâteaux à l'issue | Kan an Odet – Eglise, M.P.T. et véranda |
| Mardi 28 | Repas de famille | M.P.T. et véranda |

ETAT CIVIL

Mariages : Christelle LUCAS et Erwan LE LAY, allée du 19 Mars 1962 ; Sandrine PROVOST, hent Kerdauid et Frédéric LE GUERN, Saint-Herblain (44).

Naissances : Romane COAT, Prat Lann ; Ewen GUENNIC, Tal ar Groas.

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 ; 13h00-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h00-16h30
Samedi (état-civil) : 9h00-12h00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint à l'urbanisme et à l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe aux affaires scolaires et au restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe aux affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint aux travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint à la culture et aux sports : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint aux affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE Lundi – Mercredi – Vendredi : 10h00-12h00 ; 16h00-18h00
Samedi : 9h00-12h00 ; 15h00-18h00

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 (le centre assure la régulation).

PHARMACIE : ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

HORAIRE DES MESSES : à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

